

## Objectifs en matière de changement climatique

# Les avantages pour la santé l'emportent largement sur les coûts

Dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, la réduction de la pollution de l'air permettrait, à elle seule, de sauver environ 1 million de vies par an dans le monde d'ici à 2050. Et les dernières estimations d'experts indiquent que la valeur des progrès obtenus pour la santé grâce à l'action sur le climat équivaldrait au double du coût des politiques d'atténuation au niveau mondial et que le rapport coût/bénéfice est encore plus grand dans des pays comme la Chine et l'Inde.

Ce constat émane de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) qui dans un communiqué de presse cite son rapport présenté récemment à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) à Katowice (Pologne). Un rapport qui met en évidence les raisons pour lesquelles les considérations sanitaires sont, elles aussi, cruciales pour faire progresser l'action sur le climat et décrit les principales recommandations à l'intention des décideurs politiques.

Lire ci-contre quelques éléments d'informations afférents à ce rapport.

L'exposition à la pollution de l'air provoque chaque année 7 millions de décès dans le monde et coûte selon les estimations US \$5110 milliards de pertes en matière de bien-être. Dans les 15 pays émettant les plus grandes quantités de gaz à effet de serre, on estime que les conséquences de la pollution de l'air sur la santé représentent plus de 4% de leur PIB. Les mesures pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris nécessiteraient d'y consacrer environ 1% du PIB mondial. «Potentiellement, l'Accord de Paris est le plus grand accord du siècle sur la santé», a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. «Les faits montrent clairement que les changements climatiques ont déjà un impact sérieux sur la vie et la santé humaines. Ils remettent en question les bases fondamentales dont nous avons tous besoin pour être en bonne santé – un air pur, de l'eau potable, une alimentation nutritive et des logements sûrs – et compromettrons des décennies de progrès de la santé mondiale. Nous ne pouvons plus nous permettre de différer encore l'action.»

Les activités humaines qui déstabilisent le climat de la Terre sont aussi celles qui entraînent directement la mauvaise santé. La combustion des énergies fossiles est le principal facteur alimentant les changements climatiques et elle est aussi un facteur majeur de la pollution de l'air. «C'est dans nos hôpitaux et nos poumons que nous ressentons le coût véritable des changements climatiques. La charge des sources d'énergie polluantes est maintenant si lourde pour la santé que le passage à des modes plus propres et plus durables d'approvisionnement énergétique, de transport et de système



alimentaire est rentable en lui-même», indique la Dre Maria Neira, Directrice à l'OMS chargée de la Santé publique et des déterminants sociaux et environnementaux de la santé. «Si on prend la santé en compte, l'atténuation des changements climatiques est une opportunité, pas un coût.» Le passage à des sources d'énergie à faible teneur en carbone améliorera la qualité de l'air, mais offrira aussi de nouvelles possibilités d'obtenir des avantages immédiats pour la santé. Par exemple, l'introduction d'options de transport actif, comme la bicyclette, contribuera à augmenter l'activité physique pouvant aider à la prévention de certaines maladies, comme le diabète, le cancer et les cardiopathies.

Le rapport spécial de l'OMS à la COP24 sur la santé et les changements climatiques (COP24 special report: health and climate change), donne des recommandations aux gouvernements pour optimiser les avantages pour la santé en combattant les changements climatiques et éviter les plus graves répercussions sanitaires de ce problème mondial.

Il décrit comment les pays du monde entier prennent désormais des mesures pour protéger les populations des répercussions des changements climatiques, mais que l'ampleur de l'appui demeure

cruciellement insuffisante, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins développés. Environ 0,5% seulement des fonds multilatéraux pour l'adaptation aux changements climatiques ont été attribués à des projets pour la santé.

Les pays insulaires du Pacifique n'émettent que 0,03% des gaz à effet de serre, mais font partie de ceux qui sont les plus profondément affectés par leurs conséquences. Pour ces pays, les mesures urgentes pour combattre les changements climatiques, dont les résultats de la COP24 cette semaine, sont cruciales pour la santé de leurs populations et même pour leur existence.

«Désormais, nous savons clairement ce qui doit être fait pour protéger la santé contre les changements climatiques, des établissements de santé plus résilients et durables à l'amélioration des systèmes d'alerte pour les événements météorologiques extrêmes et les flambées épidémiques. Mais la faiblesse des investissements laisse les plus vulnérables sur le côté», déplore la Dre Joy St John, Sous-Directrice générale chargée du Groupe climat et autres déterminants de la santé.

Le rapport demande à tous les pays de prendre en compte la santé dans toutes les

analyses du rapport coût/avantages de l'atténuation des changements climatiques. Il recommande aussi aux pays d'utiliser des mesures fiscales d'incitation, telles que le prix du carbone et les subventions de l'énergie, pour inciter les secteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Il encourage aussi les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à lever les obstacles empêchant de soutenir la résilience des systèmes de santé aux changements climatiques.

### L'OMS collabore avec les pays pour:

Évaluer les bénéfices pour la santé qui résulteraient de l'application des contributions à l'Accord de Paris déterminées au niveau national et du potentiel pour obtenir des bénéfices encore plus grands qui résulteraient de l'action plus ambitieuse requise pour atteindre l'objectif de limiter le réchauffement mondial à 2 °C ou 1,5 °C. Garantir la résilience des systèmes de santé aux changements climatiques, en particulier dans les pays les plus vulnérables, comme les petits États insulaires en développement (PEID) et promouvoir les mesures d'atténuation des changements climatiques pour optimiser les avantages pour la santé dans l'immédiat et à long terme, dans le cadre d'une initiative spéciale sur les changements climatiques et la santé dans les PEID, lancée en partenariat avec le Secrétariat de la CCNUCC et la Présidence fidjienne de la COP23 et mise en opération par le Plan d'action des îles du Pacifique sur les changements climatiques et la santé (Pacific Islands Action Plan on Climate Change and Health).

Suivre les progrès nationaux dans la protection de la santé contre les changements climatiques et dans l'obtention des avantages corollaires qu'ont pour la santé les mesures d'atténuation des changements climatiques au moyen des profils de pays OMS/CCNUCC sur le climat et la santé, couvrant actuellement 45 pays, 90 devant être terminés d'ici la fin 2019.

## Extraits de quelques recommandations

Les Parties à la CCNUCC devraient progresser vers les objectifs en matière de climat, de santé et de développement en:

Identifiant et promouvant les mesures réduisant les émissions de gaz carbonique et la pollution de l'air, ainsi qu'en incluant, dans leurs contributions déterminées au niveau national, des engagements spécifiques pour réduire les émissions des polluants climatiques à courte durée de vie.

Veillant à ce que les engagements pour évaluer et préserver la santé au titre de la CCNUCC et de l'Accord de

Paris se retrouvent dans les mécanismes opérationnels aux niveaux national et mondial.

Levant les obstacles aux investissements dans l'adaptation de la santé aux changements climatiques, en mettant l'accent sur la résilience des systèmes de santé au climat et sur des établissements de santé capables de faire face aux aléas climatiques.

S'engageant avec la communauté de la santé, la société civile et les professionnels de santé pour les aider à se mobiliser collectivement en vue de promouvoir l'action pour le climat et

les avantages corollaires pour la santé.

Promouvant le rôle des villes et des autorités infranationales dans l'action pour le climat bénéfique aussi pour la santé, dans le cadre de la CCNUCC.

Suivant formellement et en déclarant les progrès sanitaires résultants des actions pour le climat aux processus de gouvernance du climat et de la santé et pour les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Incluant les conséquences sanitaires des mesures d'atténuation et de d'adaptation dans les politiques économiques et fiscales.